

Janvier
Avril
2021
N° 52

Loiret
Nature
Environnement



La *de Loiret Nature Environnement* Lettre

Édito

En ces temps incertains, il nous reste **la Nature et nos actions pour la défendre...** C'est peut-être une façon d'éprouver notre résilience (un mot très à la mode actuellement !).

A l'heure des choix entre énergies fossiles et renouvelables, entre véhicules électriques et thermiques, entre consommation effrénée et choix raisonné, entre acquisition de biens venus du bout du monde et le « fabriqué localement » ou, encore, entre hyper consommation et sobriété, nous sommes toujours et encore au pied du mur...

Il me semble que nos associations, qui commencent à s'approcher d'un âge canonique, ont rabâché mille fois déjà ces alternatives... et ont imaginé bien des actions, sinon d'évitement en tous cas de remédiation.

Vous trouverez dans cette lettre une partie des opérations que nous menons, à notre échelle, pour essayer de faire bouger les lignes mais également comment nous nous employons au quotidien pour améliorer notre fonctionnement associatif.

Cette volonté d'améliorer les choses est notamment concrétisée par le **changement de base de données naturalistes interactive. Obs'45** vous est présentée en détail dans cette lettre et **nous faisons appel à vous tous pour que chaque espèce rare ou plus commune y soit répertoriée.**

Le **Baromètre de la biodiversité du Loiret**, deuxième du nom, à découvrir également, est le fruit de cette récolte de données et nous **permettra d'étayer nos préconisations d'actions concrètes auprès des décideurs.**

A l'heure où **nous préparons l'assemblée générale de LNE** (sous une forme sans doute inattendue...) et que nous faisons le bilan de cette « drôle » d'année (chacun ici mettra l'adjectif qui lui convient!) les termes **Connaître Éduquer Agir** de nos statuts doivent plus que jamais s'imposer à nous et **nous encourager à tenir bon et poursuivre notre travail, dans un esprit de dialogue** et sans repli sur soi forcément réducteur... Et toujours en équilibre sur cette « ligne de crête » entre ceux qui trouvent que nous n'allons pas assez loin dans nos prises de position et ceux qui nous trouvent au contraire trop « extrémistes »...

Il nous reste à espérer qu'un jour proche nous pourrons nous rencontrer à nouveau et partager tous les moments conviviaux qui nous manquent tant...

D. Papet, co-président LNE



© C. Fer

Sortie masquée au cœur de la réserve naturelle de Saint-Mesmin

La réserve naturelle de Saint-Mesmin, comme toute réserve naturelle, dispose d'un outil de planification, appelé **plan de gestion**, validé par le Ministère de l'Ecologie et par les acteurs de son territoire. Le plan de gestion, qui s'est appliqué sur la période 2016-2020, regroupe les objectifs à long terme **pour assurer la préservation de cet espace protégé** et il est décliné en une soixantaine d'opérations, telles que : les missions de police et de surveillance, d'entretien des milieux naturels, de connaissance de la faune et de la flore, d'accueil et de sensibilisation du public ou de travail en réseau avec de nombreux partenaires.

L'année 2020 achevée, nous allons travailler dans un premier temps sur **l'évaluation du plan de gestion**, en répondant aux questions suivantes : est-ce que les objectifs ont été atteints ? Est-ce que l'ensemble des actions a été réalisé ? Quels sont les principaux résultats et les effets sur la biodiversité de la réserve ? Comment ont évolué les milieux naturels ? Quel est leur état de conservation au regard des résultats des suivis

scientifiques ? La réserve naturelle est-elle mieux acceptée localement ? Quels sont les publics sensibilisés ?...

Cette synthèse permettra d'avoir une **vision d'ensemble du travail réalisé ces 5 dernières années** et d'aboutir à un **état des lieux actualisé** de la réserve et de son patrimoine naturel.

Dans un second temps, sur la base de ce travail, nous réfléchirons **aux grandes orientations de la réserve naturelle pour les 10 prochaines années** : enjeux de préservation, menaces éventuelles, nouveaux objectifs, actions à mettre en œuvre dans les différents domaines..., pour aboutir à un **nouveau plan de gestion qui s'étendra sur la période 2022-2031**. Cette démarche, prévue au cours du second semestre 2021, associera également les acteurs locaux, pour faire émerger de possibles projets communs. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés et même de vous associer à certaines étapes lorsque ce sera possible. A suivre, donc ! ●

Un rongeur très discret

Si le Castor d'Europe (*Castor fiber*) est le plus gros des rongeurs européens, le **Rat des moissons** (*Micromys minutus*) est quant à lui **le plus petit** avec ses 48 à 75 mm de longueur (tête et corps) pour un poids variant de 4 à 7 grammes. Son pelage roux et blanc peut faire penser au Muscardin (*Muscardinus avellanarius*), mais celui-ci est plus gros et a une queue plus étoffée.

Le Rat des moissons a un régime alimentaire assez varié ; cela dépend de la saison et de l'habitat dans lequel il se trouve. Il consomme des végétaux et notamment des graines, ainsi que des insectes (larves de diptères par exemple).

En août et septembre 2020, des nids de Rat des moissons,

ainsi que des observations directes, ont pu être faites dans la réserve naturelle. **Ces données sont rares** : dès 1980 sa présence est certifiée avec la découverte de nids, mais entre 2005 et 2017, seules sept données attestent d'une présence toujours très discrète. ●



Rat des moissons



Rat des moissons et son nid

Comme chaque année à la mi-janvier, les oiseaux aquatiques sont comptés partout sur la planète dans les zones humides. Ce comptage **Wetlands International** a pour but de **suivre les modifications qui interviennent dans la répartition et les effectifs des populations d'oiseaux d'eau.**

Le 16 et 17 janvier dernier, l'équipe de salariés de la réserve naturelle de Saint-Mesmin et plusieurs **bénévoles (merci à eux !)**, ont parcouru les deux rives de la Loire entre le pont de l'A71 et le camping de Saint-Ay, ainsi que les bords du Loiret.

La Loire est passée dans le week-end de 420 m³/s à 600 m³/s environ à Orléans. La montée régulière des eaux et le courant accéléré ont probablement chassé beaucoup d'oiseaux aquatiques, en particulier les cygnes, vers des zones humides plus calmes, comme la rivière Loiret. Malgré des températures relativement froides les jours précédents, cela ne s'est pas traduit par des observations d'oiseaux inhabituels venus du Nord.

Le Canard colvert est, comme souvent, l'espèce la plus abondante avec 723 individus recensés.

Dans l'ordre décroissant, la **Gallinule poule-d'eau** (100), le **Grèbe castagneux** (50) le **Cygne tuberculé** (33), le **Héron cendré** (24) ont été les espèces les plus nombreuses sur la portion de Loire suivie par l'équipe de la réserve. A noter que, contrairement à l'an passé, nous n'avons observé aucun Vanneau huppé ni Bécassines des marais. Les seules espèces moins communes sont un **Canard siffleur** et une **Sarcelle d'hiver.**



© Wikimedia Commons

Sarcelle d'hiver

Nous recensons aussi désormais systématiquement les **oies exotiques** (10) et les **Bernaches du Canada** (14), oiseaux exogènes, malheureusement en augmentation dans l'Orléanais.

Enfin, comme chaque année, les **Grands Cormorans** ont été comptés au dortoir juste avant la tombée de la nuit. 121 individus seulement (295 en 2020) ont été recensés sur les trois sites habituels : les îles de Mareau, l'île aux Cormorans et l'île de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin. L'effectif total sur cette portion de Loire est en baisse de plus de la moitié, et plus notablement sur l'île de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, qui accueillait à l'accoutumée un dortoir de plus de 200 oiseaux. Cette année, l'effectif était tellement faible sur ce site que les observateurs sont retournés vérifier le lendemain pour confirmer ce nombre ! ●

Une boîte à dons devant la MNE

Solidaire et anti-gaspi.

Construite avec l'aide des bénévoles, elle a été finalisée et mise en place fin décembre.

Il s'agit d'une boîte où qui veut, peut déposer ce dont il ne se sert plus, à condition que ce soit encore **en bon état et utilisable.**

Chacun a la possibilité de donner ou prendre des objets divers : jeux, jouets, vaisselle, bibelots, petites lampes... (mais pas de denrées alimentaires ou périssables, ni de vêtements).

Et surtout **si ça ne rentre pas, on ne dépose pas !**

Notre boîte à dons fait déjà le bonheur des passants et rencontre un franc succès, tout comme la boîte à livre qui reste très active. ●



© LNE

Objectif Climat 2030 : Une nouvelle brochure sur les conséquences sanitaires du changement climatique



Une nouvelle brochure parue fin 2020 vient compléter la gamme d'outils de sensibilisation édités

par l'association. « **Changement climatique : Quels impacts sur notre santé ?** » parcourt en 16 pages différents thèmes préoccupants pour notre avenir : régime alimentaire polluant et favorisant l'augmentation de maladies chroniques, augmentation des pollens et des allergies, transmission de maladies tropicales par une faune invasive, vagues de chaleur renforcées par les matériaux urbains, qualité de l'air dégradée par des situations météorologiques favorables à la formation d'ozone et augmentation des épisodes climatiques extrêmes.

Si le constat des nombreux impacts sur la santé est inquiétant, vous pourrez aussi y découvrir des propositions d'actions pour agir à son niveau mais aussi au niveau collectif ; car même si elles n'ont pas de compétences directes en matière de santé, les collectivités locales peuvent mener de nombreuses actions pour lutter contre le changement climatique en préservant notre environnement, en adaptant le bâti, en développant les modes de transports alternatifs, en renforçant les liens sociaux et l'économie sociale et solidaire...

10 techniques d'adaptation au changement climatique

Du 2 au 18 décembre, l'association a diffusé sur internet, **10 visuels pour faire découvrir 10 techniques d'adaptation au changement climatique dans l'espace public ou privé** (toitures et façades végétalisées, noues, jardins de pluie, mares, parking végétalisé, bassin paysager, ombrières, agroforesterie).

Ces solutions font partie des préconisations qui peuvent être faites aux collectivités dans le cadre de l'opération Objectif Climat 2030.

Nous vous invitons à les redécouvrir sur la page facebook de l'association : <https://www.facebook.com/lne45> ou sur notre site à l'adresse <http://www.loiret-nature-environnement.org/nos-projets/objectif-climat-2030/agir> ●

Téléchargez la brochure sur : http://www.loiret-nature-environnement.org/images/Climat/LNE_LIVRET_CHANGEMENT_CLIMATIQUE_vf_web_compressed.pdf



Une 7e commune s'engage dans l'opération

La ville de **Semoy** s'engage à son tour dans l'opération « Objectif Climat 2030 », portant à 7 le nombre de villes et villages engagés avec LNE pour agir sur l'adaptation au changement climatique.



Bienvenue dans mon jardin au naturel : et si on aménageait un jardin de pluie ?



Comme en 2020, les techniques et aménagements favorables aux économies d'eau et à la gestion de l'eau pluviale à la parcelle seront à l'honneur pour aborder les différentes façons de

faire face aux sécheresses récurrentes et au changement climatique. Les jardins de pluie seront la thématique phare de notre évènement « Bienvenue dans mon jardin au naturel » qui se déroulera les 12 et 13 juin 2021.

Le jardin de pluie est un ilot filtrant dédié à l'infiltration des pluies faibles à moyennes (10 à 20 premiers mm de pluie) et à la régulation des pluies moyennes à fortes en permettant de ralentir le flux à l'exutoire. Habillé par différentes strates de végétation, il participe aussi à la réduction des polluants qui se retrouvent fixés dans les premiers centimètres de sol, par le substrat et par les bactéries et champignons présents sur les racines des végétaux (principe de la phyto-épuration).

Les inscriptions pour ouvrir son jardin ont lieu jusqu'à fin mars 2021 auprès de Pascal à pveronneau@lne45.org ●



Objectif Zéro déchet : un défi à nouveau relevé !



La seconde édition du défi « Objectif Zéro déchet » avait été lancée en février 2020 avec la participation de 14 nouveaux foyers en plus des 7 « anciens » qui avaient déjà relevé le

défi lors de la première édition de 2019.

Après une réunion de présentation du défi et une visite du Pole ESS de Saint-Jean de Braye (pôle accueillant de nombreux acteurs de l'économie sociale et solidaire et du réemploi), les familles se sont lancées dans la pesée de leurs poubelles (déchets ménagers non recyclables, matériaux recyclables, verre et compost).

Ecole en transition

L'association avait lancé en 2020 un nouveau projet d'accompagnement d'établissements scolaires intitulé « Ecole en transition ».

Dans le cadre de cette démarche, l'établissement scolaire peut choisir une thématique, traitée tout au long de l'année, parmi l'une des quatre suivantes :

- Sensibiliser et réaliser des économies d'énergie
- S'adapter au changement climatique
- Végétaliser l'établissement et accueillir la biodiversité
- Réduire les déchets dans les classes et la restauration

Différents ateliers ont été proposés pour découvrir et partager des astuces mais le déroulement du défi a été très perturbé par la crise sanitaire et les deux épisodes de confinement notamment...

Pour les familles qui sont allées jusqu'au terme du défi en fin d'année, le poids des poubelles a diminué de 32% en moyenne et de 23% pour ce qui concerne leur poubelle de déchets ménagers non recyclables. Signe qu'il est possible de réduire drastiquement nos déchets du quotidien, même en cette année 2020 particulièrement placée sous l'égide des emballages à usage unique et des masques jetables. ●

Le premier établissement à se lancer fut le Lycée Voltaire de La Source (Orléans) où, malgré le contexte sanitaire, LNE a tout de même pu mener de nombreux ateliers sur la découverte de la faune et de la flore et comment favoriser la biodiversité dans l'enceinte du lycée.

En 2021, deux écoles élémentaires se lancent dans cette démarche sur le thème, cette fois-ci, de l'adaptation au changement climatique, pour mener des ateliers de végétalisation des cours d'école et des actions de sensibilisation : l'école de Trainou et l'école Château-Vignon de Malesherbes. ●



Le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et son programme de mesures définissent, pour une période de 6 ans, les grandes orientations pour **garantir la gestion de l'eau et la préservation**

des milieux aquatiques, l'atteinte des objectifs fixés par l'Europe et les actions à conduire sur le terrain.

Le projet de Sdage 2022-2027 a été adopté par le comité de bassin le 22 octobre 2020, avec parmi les objectifs fixés :

- l'atteinte de 61% des cours d'eau en bon état (24% actuellement),
- 100 % des stations de traitement des eaux usées conformes en 2027,
- La réduction des nitrates et pesticides, pour une eau brute destinée à la consommation humaine de qualité,
- ou encore la réduction des prélèvements d'eau sur les territoires en tension. ●

Du 1er mars au 1er septembre 2021, le public pourra s'exprimer et donner son avis.

L'association, dont les bénévoles et salariés se sont **déjà mobilisés en 2018 à l'occasion de la consultation sur l'état des lieux et en 2019 pour la consultation du public sur les questions importantes**, souhaite à nouveau pouvoir apporter un avis technique détaillé sur ce projet de SDAGE et relayer cette consultation auprès des décideurs locaux et du grand public.

Nous vous invitons donc à **participer aux 5 ateliers de travail** proposés à cette occasion :

- **Préserver une eau de qualité - Samedi 20 mars 2021 à 10h à la MNE* (sur inscription)**
- **Préserver les milieux aquatiques - Jeudi 8 avril 2021 à 18h à la MNE* (sur inscription)**
- **Prendre en compte le risque inondation - Samedi 17 avril 2021 à 10h à la MNE* (sur inscription)**
- **Quelle gouvernance pour l'eau? - Lundi 10 mai 2021 à 18h à la MNE* (sur inscription)**
- **La gestion quantitative de l'eau - Mardi 1er juin 2021 à 18h à la MNE* (sur inscription)**

* Ces ateliers se dérouleront en présentiel à la MNE si les conditions sanitaires le permettent.

Un nouveau baromètre pour prendre le pouls de notre biodiversité

En 2014 nous publions notre premier Baromètre de la nature dans le Loiret, à l'instar des autres associations du réseau FNE Centre-Val de Loire. Sous forme d'un grand poster A2, ce baromètre dressait le **bilan de l'état de la faune et de la flore de notre département**.

En 2020, ce baromètre a été actualisé sur la base des réflexions d'un petit groupe de naturalistes, aidés des nombreuses observations consignées par les adhérents et les permanents dans la base de données de l'association.

Bilan de santé des écosystèmes, zoom sur quelques espèces particulièrement dignes d'intérêt, carte des espaces remarquables, présentation de notre nouvelle base de données Obs'45... voici ce que vous pourrez découvrir dans notre nouveau Baromètre de la nature 2020 à paraître en janvier 2021 !

Tout n'est pas noir mais rien n'est vraiment rose et, devant les menaces qui continuent à peser sur nos milieux, nous espérons que chacun prendra conscience de l'urgence d'agir concrètement car nous avons tous un rôle à jouer pour garantir la survie des espèces sauvages. ●



Obs'45 : une nouvelle base de données naturaliste pour le Loiret

La base SIRFF ayant cessé de fonctionner en décembre 2020, LNE a décidé de lancer **une nouvelle base, Obs'45, pour signaler toutes vos observations naturalistes dans le département du Loiret !**

Le lien de cette base de données accessible en ligne est : <https://obs45.fr/>

Cette nouvelle base est construite avec l'outil libre et Open-Source Obs'Nat déjà utilisé par de nombreuses associations du réseau FNE Centre-Val de Loire. **Toutes les données saisies auparavant sur SIRFF intégreront Obs'45 courant 2021.**

Comme pour SIRFF, toute personne, quel que soit son niveau de compétences pourra **saisir les espèces** qu'elle a observées. **Deux modules de saisie sont proposés**, un simplifié pour noter chaque espèce et un module plus complet où l'on pourra saisir des informations complémentaires comme le code de nidification pour les oiseaux, l'espèce de plante butinée par un papillon, la méthode d'inventaire utilisée, etc.

Les données saisies sur des espèces rares ou avec peu de connaissance sur leur répartition seront validées par un groupe d'experts.

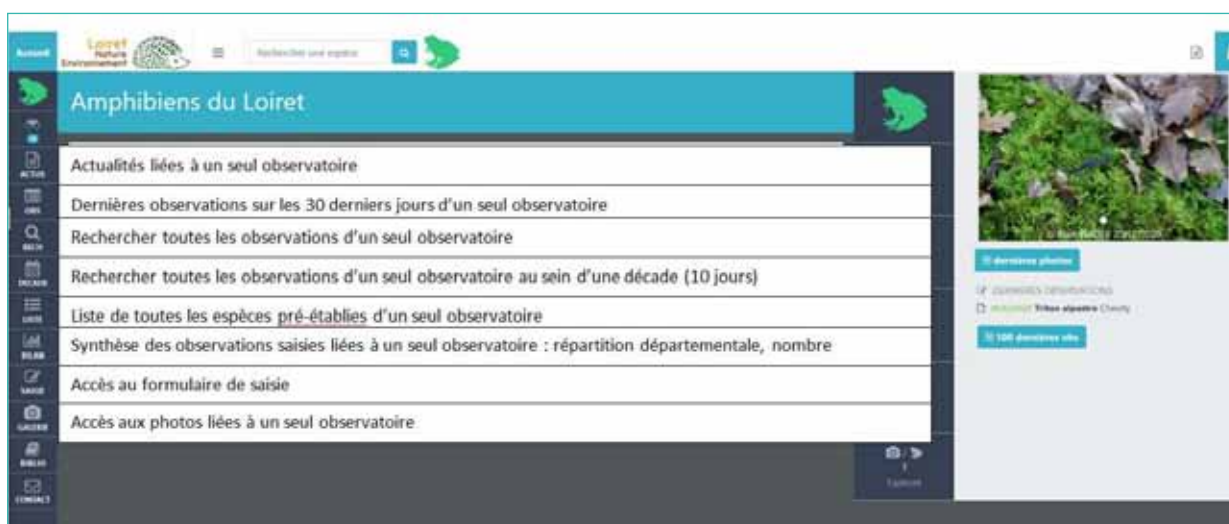
A partir des observations saisies et validées, les fiches d'espèce se mettent à jour avec notamment leur répartition départementale et leur phénologie, ce qui permet d'avoir des données en perpétuelle évolution.

N'hésitez pas à **associer, si possible, des photos à vos observations**. D'une part, cela permettra de faciliter la validation de la donnée, surtout pour les taxons rares, et d'autre part, les photos alimenteront les fiches par espèce.

Un module d'aide à la détermination est également disponible. Pour des observations dont vous n'arrivez pas à déterminer l'espèce, vous pourrez poster une photo et renseigner toute information utile. La communauté des utilisateurs pourra alors participer à la détermination.

Les données saisies et validées (hors données privées) seront transmises annuellement au SINP (Système d'information sur la nature et les paysages) et pourront être utilisées par des organismes scientifiques (Museum national d'Histoire Naturelle, Conservatoire botanique national du Bassin parisien, etc.) dans le cadre de leurs études.

Alors n'hésitez pas à créer votre compte et partager vos observations naturalistes ! ●



Bilan 2020 du suivi du Pélobate brun

Comme vous le savez, l'association Loiret Nature Environnement suit chaque année depuis 2011 une population de Pélobate brun dans le Loiret, un petit crapaud menacé de disparition en France. Il s'agit de la seule population connue du département et seulement la deuxième de la région.

En 2020, cette population a été, à nouveau, suivie et contrairement à 2019 qui était une année décevante en termes de résultats, l'année 2020 a, elle, battu tous les records !

Nous vous avons quitté en mai dernier après la période de chant du Pélobate brun sur une note optimiste. En effet, c'est près de **70 mâles chanteurs** qui avaient été comptabilisés durant cette période s'étendant de mi-mars à mi-avril. Un tel chiffre est exceptionnel, il faut remonter à 2014-2015 pour trouver des résultats équivalents.

Après cette première phase très satisfaisante, une nouvelle étape du suivi a débuté en juin avec la recherche des têtards et des juvéniles. Ce suivi permet d'identifier les mares dites « fonctionnelles » dans lesquelles un développement complet des têtards est relevé, ces mares contribuent ainsi au renouvellement de la population d'une année sur l'autre.

Dès les premières sessions de suivi, **des têtards ont pu être observés** et ces observations se sont poursuivies durant tout le mois de juin. Les résultats obtenus montrent que six mares (sur les 18 que compte le site) ont été utilisées par le Pélobate brun en 2020 pour se reproduire. Ce chiffre constitue un record depuis le début des suivis en 2011 !

Enfin, la dernière étape des études 2020 concernait la « définition des continuités écologique » autour du site, afin de définir de nouvelles zones de recherche, pour améliorer nos connaissances sur la répartition de cette espèce dans le Loiret, et aussi orienter le Conservatoire d'espaces naturels (Cen) dans l'acquisition ou la maîtrise d'usage des terrains autour du site à Pélobate brun.

Pour ce faire, des barrières-pièges à amphibiens ont été installées en périphérie du site et des prospections de terrains ont été effectuées.

Les résultats de cette étude sont cette fois-ci plus mitigés. Concernant les prospections hors site, une vingtaine de mares ont fait l'objet d'une prospection sans pour autant permettre d'observer le Pélobate brun. Les barrières-pièges ont - quant à elles - permis de capturer 4 pélobates au cours de l'année. Ce chiffre est hélas trop faible pour permettre de tirer des conclusions.

Cependant, l'ensemble des résultats de cette année serviront à orienter les **mesures de gestion et de restauration** mise en œuvre sur le site afin **d'assurer la viabilité de la population sur le long terme**. En ce sens, une nouvelle étape devrait être franchie en 2021, car de nouveaux travaux de restauration des mares devraient être entrepris à l'automne par le Conservatoire d'espaces naturels (Cen), propriétaire du site. Ces travaux compléteront les précédents travaux déjà effectués en 2018.

En 2021, LNE poursuivra les études entreprises en 2020. Rendez-vous est pris pour la prochaine lettre info ! ●



© K. Billard

Têtard de Pélobate brun

Actualisation de l'inventaire ZNIEFF dans le Loiret

Le programme d'inventaire des **Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)** est un dispositif national lancé en 1982 ayant pour objectif d'**inventorier la biodiversité sur des secteurs d'intérêt écologique**. Depuis 2016, Loiret Nature Environnement contribue à ce programme en actualisant ou en proposant de nouvelles zones.

Deux types de ZNIEFF existent, celles de type I dont la superficie est généralement réduite et abritent des

espaces homogènes ; et les ZNIEFF de type II, présentant des ensembles naturels riches et peu modifiés par les activités humaines offrant des potentialités biologiques importantes.

Même si les ZNIEFF n'ont pas de portée réglementaire de protection, **leur désignation met en lumière des espaces préservés de fort intérêt**.

En 2020, quatre secteurs ont été étudiés par l'association : deux dans les vallées de l'Aquiaulne et

de la Notreure dans le Pays fort, et deux autres dans les vallées du Puiseaux et du Vernisson dans le Gâtinais.

Des inventaires y ont été réalisés entre avril et juillet **avec l'aide de plusieurs bénévoles** de l'association et ont permis de mettre en évidence **la présence de nombreuses espèces de fort intérêt** dont certaines sont dites « déterminantes ZNIEFF ». Ces espèces sont particulièrement recherchées dans ce programme de par leur rareté et leur importance dans un écosystème.

Parmi elles, on peut citer le Narcisse des poètes (*Narcissus poeticus*), plante d'affinité montagnarde dont seuls quelques pieds d'origine sauvage sont connus dans l'est du département. **Une station de plusieurs centaines de pieds dans une prairie de la commune d'Autry-le-Châtel est ainsi proposée en ZNIEFF de type 1.**

Des prospections ont été menées autour de **l'étang des Sablons sur la commune de La Bussière** et ont permis de mettre en évidence une riche biodiversité. Une population de Leucorrhine à large queue (*Leucorrhinia caudalis*) a ainsi été découverte, une libellule protégée en danger en région. La flore n'est pas en reste avec la présence de Characées (algues des milieux pauvres en nutriments) ou encore d'Etoile d'eau (*Damasonium alisma*), plante menacée à l'échelle mondiale, témoignant de la bonne qualité de cet écosystème. **Cet étang est ainsi également proposé pour la création d'une ZNIEFF de type I.**

La fonctionnalité écologique est également prise en compte dans la création de ZNIEFF. Cette année, une

prairie humide oligotrophe sur la commune des Choux est proposée du fait de sa situation dans l'écosystème : bords de rivières ouverts dans un contexte forestier, **formant un réservoir de biodiversité de ces milieux ainsi qu'un corridor de déplacement.** Plusieurs espèces rares ont notamment été observées comme l'Œnanthe à feuilles de peucedan (*Oenanthe peucedanifolia*), Apiacée protégée régionalement, ou encore l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*), libellule protégée nationalement.

Sur les quatre sites prospectés, trois ont finalement été soumis à la DREAL Centre Val-de-Loire et au CSRPN (Conseil Scientifique Régional du Patrimoine naturel) qui valideront ou non leur classement en ZNIEFF.



© N. Déjean

Narcisse des poètes, reliquat d'une biodiversité préservée dans la vallée de la Notreure



© Wikimedia Commons

Leucorrhine à large queue : libellule menacée d'extinction



© N. Déjean

Prairie humide oligotrophe : un habitat déterminant ZNIEFF

POST-IBC : certaines communes continuent l'aventure...

On est souvent triste, au moment de clôturer un IBC (Inventaire de la Biodiversité Communale), de refermer la page sur deux ans de collaboration intense avec une commune. Mais quelques-unes choisissent de continuer l'aventure et de **s'engager dans un « post-ibc », pour concrétiser avec nous l'une ou l'autre de nos préconisations.**

Cela a été le cas de **Mareau-aux-Prés et Mézières-lez-Cléry** qui se sont lancées dans la réalisation d'un livret pédagogique pour les écoles et de cinq panneaux d'exposition nomades, présentant les résultats de l'IBC, avec le soutien financier du programme LEADER du PETR Pays Loire Beauce.

L'IBC conjoint sur ces deux communes s'est clôturé en décembre 2018. Un petit groupe de réflexion, comprenant des élus, les directrices des deux écoles, des membres du comité Agenda 21 et des salariés de LNE s'est réuni dès l'automne 2019 pour jeter les bases d'un **livret pédagogique**, afin de définir les thèmes à aborder

et l'organisation générale. Il s'agissait de proposer aux enseignantes **un support pour décliner les résultats de l'IBC** de leurs communes dans les différentes matières enseignées (culture, français, sciences, histoire, géographie, éducation civique, art...). Six thèmes ont été retenus et approfondis : la flore herbacée, les arbres, la faune, les paysages, les écosystèmes et les relations homme-nature.

Grâce à la plume alerte de Didier Cnocquaert (aidé de son comité de relecture !) et au talent de Nicolas Gauthier, l'illustrateur et maquettiste, les enseignantes des deux écoles disposent dorénavant d'un **livret de 40 pages** richement illustré permettant de faire passer aux enfants de nombreux messages de connaissance et de **préservation de notre biodiversité locale.**

C'est une réussite et une grande satisfaction de voir prolonger le travail fait pendant deux ans dans le cadre d'un projet « post-ibc » tel que celui-ci. ●



Publié par : Loiret Nature Environnement

Maison de la Nature et de l'Environnement 64 route d'Olivet - 45100 ORLEANS Tél. : 02 38 56 69 84 - Fax. : 02 38 56 33 48
asso@lne45.org www.loiret-nature-environnement.org Standard téléphonique et accueil à la MNE : du lundi au vendredi de 14h à 17h 00.

Directeur de publication : Martine Burguière, co-présidente

ISSN : 1959-0035 / Dépôt légal : Janvier 2021